



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 22 janvier 2026

No KIDS à la SNCF :

Une exclusion inacceptable

Depuis janvier 2026, la SNCF commercialise ses nouveaux espaces OPTIMUM PLUS en interdisant explicitement l'accès aux enfants de moins de 12 ans au nom du « confort » : à bord de l'Espace Dédié, les enfants ne sont pas acceptés.

La Fédération nationale Familles de France dénonce cette mesure qui exclut de fait les familles de 8% des places à bord des trains soit près de 10 millions de voyageurs par an selon la SNCF.

Comment être sûr que ces chiffres sont vrais et que la SNCF ne va pas augmenter ce quota quand bien même le système de réservation des trains grandes lignes est opaque.

Le message est clair : les enfants et leurs parents sont mal vus dans les trains SNCF, entreprise publique financée par tous, y compris par les familles.

Cette logique est profondément choquante : exclure les enfants, non pour leur comportement mais pour ce qu'ils sont, constitue une rupture grave avec les principes d'égalité et de fraternité.

Alors que les incivilités d'adultes (téléphones en haut-parleur, visios bruyantes, manque de respect) sont tolérées, ce sont les enfants que l'on stigmatise. C'est un renoncement au savoir vivre-ensemble.

Cette politique discriminatoire, assumée et revendiquée par une entreprise publique, marque un tournant inquiétant dans le rapport de notre société aux familles.

Familles de France demande :

- La fin immédiate de l'exclusion des enfants dans ces espaces,
- Ou la création d'espaces familiaux équivalents à tarif raisonnable avec les mêmes services en y incluant un espace dédié au change des bébés en milieu des trains,
- Un rappel clair par l'État des obligations de service public et de non-discrimination tels que prévu à l'Article 225-1 du Code Pénal, concernant, entre autres, les distinctions opérées sur le fondement de la situation familiale.
- La rectification de la SNCF de sa politique tarifaire et de sa communication.

Les enfants ont leur place dans les trains.

Les familles ont leur place dans l'espace public.

Une société qui exclut ses enfants renonce à l'avenir.

Contact presse :

Tél. : 06 27 67 20 61 - communicationweb@familles-de-france.org

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association d'usagers du système de santé